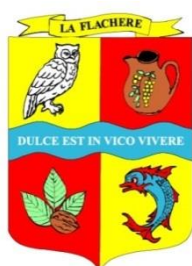


**FLACH'INFO**



**JUIN 2025**





## LE MOT DU MAIRE

Bonjour à toutes et à tous,

La préparation et le vote du budget a eu lieu comme de coutume au mois de Mars et pour la 17<sup>ème</sup> année consécutive sans augmentation de la fiscalité locale.

Ce budget s'inscrit dans la continuité de nos engagements précédents et nous permet de poursuivre nos actions en continuant de maîtriser les dépenses de fonctionnement afin de rendre possible un plan d'investissement.

Cette année de gros chantiers s'achèvent nous aurons donc peu de marge de manœuvre du fait du décalage entre le démarrage des travaux, le règlement des factures et la réception des subventions.

Nous venons d'achever la réfection de la mairie et l'aménagement de la placette.



L'aménagement de la placette nous a permis la création de 10 places de parking mais nous en avons supprimé trois, 2 devant le hangar noir et 1 le long de la rue des bassins, pour nous permettre de réaliser cet aménagement.

Ce qui fait en réalité 7 places supplémentaires.

Ces travaux ont eu pour but également d'embellir les lieux, pourtant le support des plantes grimpantes a été cassé plusieurs fois et les plantations piétinées. Donc je fais appel au respect des lieux et à votre vigilance.

En ce qui concerne la rénovation de la mairie, elle nous a permis de réaliser deux appartements un T2 et un studio dont les locations nous permettront de rembourser une partie des annuités liées à l'emprunt.

Dans la continuité des projections de rénovation, dans un souci de conservation de notre patrimoine communal et pour des raisons de sécurité, nous allons procéder à la rénovation de la porte de la chapelle ainsi qu'à la réfection du mur le long du P'tit verger et des murs intérieurs du cimetière.

Nous continuons également à travailler sur le projet de pumtrack et nous sommes en contact avec des propriétaires espérant trouver les terrains nécessaires

D'autres dossiers sont en cours d'études, je veux notamment citer l'installation d'un panneau d'affichage lumineux, afin de faire évoluer notre mode de communication. Nous pensons l'installer sur le parking en face de l'école maternelle, en remplacement du panneau avec lettres amovibles qui se trouve sur le parking du P'tit Verger.

Egalement les travaux d'assainissement sur le Boissieu qui seront réalisés conjointement entre la commune et la communauté de communes.

Des projets sont également en cours et menés par les élus du conseil municipal des jeunes. Il s'agit :

- du remplacement de la table de ping-pong, réduite à néant suite à des actes de vandalisme,
- de la remise en état du sol du terrain multisports
- et de l'installation d'un site de compostage collectif en collaboration avec la Communauté de Communes le

Grésivaudan sur le parking de l'école maternelle.

Ils sont élus depuis peu mais on déjà bien travaillé et pour cela sont encadrés par : Sylvie, Nathalie, Henri et Denis, merci à eux.

Ils sont tous très motivés et l'ont prouvé lors du marché des sorciers avec la tenue d'un stand de photos souvenirs et de maquillage, ainsi qu'un stand d'animation avec un jeu d'adresse « le chamboule tout ».

J'en profite pour remercier tous les membres du comité des fêtes pour l'organisation de cette magnifique fête.

Comme vous pouvez le constater les sujets ne manquent pas.

A noter toutefois que nous sommes en fin de mandat, le temps étant limité, les projets le sont également.

Vous remarquerez que je ne vous ai pas parlé de vandalisme car à part les cadenas des barrières de sécurités fermant la route de Sainte Marie du Mont, qui ont disparu.... la situation s'est améliorée.

Un petit rappel concernant le bruit, les nuisances sonores sont désagréables pour tous ; donc attention avec l'arrivée des beaux jours de ne pas faire d'excès.

Pour terminer je voudrais remercier Mr Blanc-Jouvant qui nous a gracieusement laissé à disposition une partie de ses dépendances pour stocker du matériel et des archives pendant toute la durée de la rénovation de la mairie.

Il ne me reste plus qu'à vous souhaiter un bel été, vivifiant, reposant et de bonnes vacances !

Bien amicalement.

Le Maire : Brigitte SORREL

# MAIRIE PRATIQUE

## MAIRIE

Ouverture du Secrétariat

**Lundi, Mardi, Jeudi de 14 à 19 h**

Permanence téléphonique de **14 h à 19 h**

Tél : 04 76 97 31 08

06 34 59 29 24

[contact@mairie-la-flachere.com](mailto:contact@mairie-la-flachere.com)

<https://www.laflachere.fr/>

## SIEEM

**(Syndicat Ecoles Élémentaires & Maternelle)** 04.76.08.52.55

## URGENCES

Pompiers	<b>18</b>
Samu	<b>15</b>
Urgences internationales	<b>112</b>
Conseil médical-visite à domicile	<b>0810 15 33 33</b>
Police Secours	<b>17</b>
Centre antipoison	<b>04 76 42 42 42</b>
Gendarmerie Le Touvet	<b>04 76 08 45 94</b>

## Médecins généralistes

**Cabinet médical – Le Touvet**

04.76.98.01.14 Fax 04.76.08.44.16

**Docteur Gérard Nallet**

Grande Rue – St Vincent de Mercuze

Téléphone : 04.76.08.50.12

**Médecins de garde : 08 10 15 33 33**

**Pharmacie de garde : 0825 70 15 15**

[www.sosgardes.fr](http://www.sosgardes.fr)

## Sécurité Sociale

Numéro unique **3646**

Permanence :

Semaine paire Le Touvet/Mairie Le mercredi de 14 à 16 Heures

Semaine impaire Chapareillan/ancienne bibliothèque le Mercredi de 8h30 à 10h30

**METEO France** 08 92 68 02 38

**SNCF** 08 36 35 35 35

## EMPLOI

**POLE EMPLOI (ANPE + ASSEDIC)**

12, Rue M Leyssieux – St Martin Hères

<http://www.pole-emploi.fr>

Numéro de téléphone unique : **3949**

**Antenne de Pontcharra**

440 Avenue de la Gare

## **Horaires d'ouverture :**

Lundi au jeudi : 8h45-12h – 13h-

15h30Vendredi : 8h45-11h45

**Horaires d'accueil physique :**

Lundi au jeudi : 8h45-15h45

Vendredi : 8h45-11h45

## **Maison pour l'emploi**

Village d'Entreprises du Breda

38530 Pontcharra - 04.76.97.81.85

## **Mission locale du Grésivaudan**

95, Rue des Grives – Z.I CIDEX 112

38920 Crolles - 04.76.08.08.70

Fax : 04.76.08.89.51 - [info@mlgresivaudan.com](mailto:info@mlgresivaudan.com)

## **TRESOR PUBLIC**

Rue Montfillon 38660 Le Touvet

04.76.08.45.87 Fax : 04.76.08.53.17

Lundi, Mardi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00

**Fermé au public le mercredi toute la journée**

## **ASSISTANTE SOCIALE**

**Conseil Général M S A**

Centre Social Mairie de Goncelin

21, Rue Laurent Gayet 38570 Goncelin

38530 Pontcharra Tel : 04.76.71.81.17

Tel : 04.76.97.32.52 Le lundi uniquement

## **NOTAIRE ET CONCILIATEUR DE JUSTICE**

Permanence régulièrement assurée en Mairie du Touvet. Prendre rendez-vous au 04 76 92 34 34

## **PREFECTURE**

Un serveur vocal est à votre disposition 24h/24,

7j/7 : **3939 allo service public**

Portail Internet unique de renseignement administratif et d'accès aux télé procédures

[www.service-public.fr](http://www.service-public.fr)

## **DESTRUCTION GUEPES & NUISIBLES dont FRELONS**

Fabrice NOVIANT 06.88.15.69.79 St Ismier

David D'ONOFRIO 06.28.94.13.74 Le Touvet

## **CIVILITÉ**

**Lorsque vous quittez la commune il est obligatoire de venir le signaler en mairie afin que d'une part, le compteur d'eau soit relevé et d'autre part que vous nous communiquiez votre nouvelle adresse.**

## **LES ARTISANS DE NOTRE COMMUNE**

**A.C.P.** Allo Chauffage Plomberie du Grésivaudan (Rémy FAUBERT Le Boissieu). (06.28.34.95.13)

**Eurl Beltrami Bruno** (445, rue des Bassins) Travaux forestiers, tontes de pelouses, tailles de haies, débroussaillages, élagages ... (06.74.64.34.33)

**BEV Service** (Poulat Stéphane, Rue Le Pas du Facteur) Entretien espaces verts, vente bois de chauffage, exploitant forestier. (06.32.44.06.35)

**Entreprise Derez Richard** (Impasse des Buis) BTP. (06.11.99.00.41)

**Diligent Philippe** (628 Rue des Bassins) Bureau d'études. (04.76.78.61.82)

**Guyon Morgane** (398 Rue des Bassins) Sophrologie (06.46.30.50.30)

**La Maison Jacquemont** (157 Ch de Pierres Plates) Créations en bois et résine époxy (table, horloge, lampe, plateau etc... (06.58.09.19.46)

**La Malle de Chantale** (383 Ch de Pierres Plates) Créations couture, Déco (06.23.30.01.98) [lamallegechantale@gmail.com](mailto:lamallegechantale@gmail.com)

**Le Pas du Facteur** (Gattoni Béatrice, route de La Buissière), Restauration traditionnelle. (04.76.08.47.08)

**Le P'tit Verger** (Maryline & Bruno Detraz, rue des Bassins) Bar, restauration, Epicerie (04.76.98.79.86)

**Raimond Gaël** (28 Impasse du Fenier) artisan installateur cuisines/salles de bains/dressing (06.01.09.53.62)

**Tournoud Alain** (route de la Buissière) Exploitant forestier. (06.85.42.36.16)

**Tournoud Jérôme** (rue des bassins) Entrepreneur forestier, commerce du bois, coupe-débardage-broyage-défrichage, bois de chauffage. (06.24.20.39.17)

## **LES TRANSPORTS DU GRESIVAUDAN**

Toutes les informations sur les lignes, les horaires, les tarifs, le calculateur d'itinéraire sur : [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr) rubrique transports [bienvenue@le-gresivaudan.fr](mailto:bienvenue@le-gresivaudan.fr) / 0 800 941 103

**Les points de vente :**

Du Lundi au Vendredi de 8h30/12h -14h/18h

**A Crolles :** Le Grésivaudan communautés de communes 115 Rue des Alpes

**A Pontcharra :** Les transports du Grésivaudan 303 rue des Alpes **A Crolles : 115 Rue Louis Nel.**

## **INFO-ENERGIE**

L'Ageden conseille et répond aux questions de tous (habitants et professionnels). RV au 04.76.23.53.50 – [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

## **CAUE ISERE**

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (04 76 00 02 21)

## **DECIBELS**

Afin de préserver un bon voisinage rappel des horaires pour que tout un chacun puisse vaquer à ses occupations de bricolage ou de jardinage, perceuses, taille haies et tondeuses .... :

**Du Lundi au Vendredi : 8h00-12h00 et 14h00-19h30**

**Le Samedi : 9h00-12h00 et 15h00-19h00**

**Le Dimanche & jours fériés : 10h00-12h00**

## **DIVAGATION DES CHIENS**

La divagation des chiens est interdite.

**Un Arrêté Préfectoral existe.** La commune a un contrat avec la fourrière de Le Versoud au **04.76.77.07.00**

## **DECHETTERIE DE CROLLES**

**Du Lundi au Dimanche sans interruption de 8h30 à 17h45. (Sauf jours fériés)**

## **DECHETTERIE DE LE TOUVET**

Tel: 04.76.08.25.96 Fax : 04.76.08.07.15

**Du Lundi au Dimanche sans interruption de 8h30 à 17h45. (Sauf jours fériés)**

## **DECHETTERIE DE LE CHEYLAS**

Route de La Buissière

**Lundi/mardi/jeudi/vendredi/samedi de 8h/12h et 14h/18h**

**Le mercredi de 14h à 18h**

**Fermeture les jours fériés**

## **DECHETTERIE DE PONTCHARRA**

Zone Industrielle Pré Brun

1-147 Impasse Denis Papin

**Du lundi au Samedi de 8h à 12h /15h à 18h**

# **INFOS MAIRIE**

*Afin de recevoir les infos en direct, rien de plus simple, transmettez-nous votre adresse mail !  
Les comptes-rendus des réunions du Conseil Municipal sont désormais disponibles sur le site internet de la Commune.*

*Certaines adresses en notre possession s'avèrent être erronées. Si vous avez changé d'adresse mail merci de nous la renvoyer.*

## **SUPER GRANNY**

Une nouvelle association a vu le jour, initialement basée à Barraux, puis installée à La Terrasse. Elle est spécialisée dans l'**accompagnement à domicile des personnes âgées ou en perte d'autonomie**.

Elle peut proposer :

- *Aide à la toilette, à la douche, au repas, au change de protection, habillage/déshabillage, lever/coucher ...*
- *Ménage*
- *Jeux, activités, promenades, discussions, accompagnement à des RDV médicaux ...*

[lcammarano@supergranny.fr](mailto:lcammarano@supergranny.fr)

[www.supergranny.fr](http://www.supergranny.fr)

## **ENEDIS**

Suite aux changements climatiques, et à l'apparition de tempêtes de plus en plus fréquemment, Enedis rappelle les consignes de sécurité suivantes en cas d'intempéries :

- **Ne jamais toucher à des fils tombés à terre**
- **Ne jamais toucher un objet en contact avec une ligne électrique.**

**SIGNALER TOUT INCIDENT OU ANOMALIE AU  
09 726 750 XX (les deux chiffres du département concerné  
24h/24h et 7j/7j**

## **COMPTE ADMINISTRATIF 2024**

Ils retracent les mouvements de recettes et de dépenses réalisés au cours de l'année. Ils permettent de dégager les résultats qui seront repris au budget primitif.

Section de Fonctionnement + 167 084.86 euros

Section d'Investissement + 230 403.49 euros

**Résultat de clôture + 397 488,28 €**

## **BUDGET PRIMITIF 2025**

Il retrace les autorisations de dépenses et de recettes pour l'exercice.

Il a été préparé sur la base des dépenses 2024 pour le fonctionnement et en prévision des projets en investissement pour 2025.

	Fonctionnement	Investissement
Dépenses & recettes	455 782 €	753 138 ,73 €

### **Section de fonctionnement**

#### ***D'où vient l'argent ?***

- Atténuation de charges (remb. sur charges de sécu.)	200 €
- Produits des services : concessions cimetièrre, redevances ordures ménagères	3 500 €
- Impôts et taxes	
Dont <b>96 956</b> euros de dotation de solidarité communautaire	269 082 €
- Dotations et participations de l'Etat	56 500 €
- Autres revenus (loyers, locations salles)	66 500 €
- Une partie de l'excédent 2023	60 000 €

#### ***Où va l'argent ?***

- Charges à caractère général (achat petit matériel, entretien, assurances, déneigement, Électricité etc ...)	129 100 €
- Charges en personnel	81 574 €
- Atténuation des produits	15 000 €
- Indemnités des élus	27 500 €
- Service incendie	11 516 €
- Syndicats (Alpes, SIEEM)	96 300 €
- Autres charges de gestion courante	5 000 €
- Remboursement des Intérêts des emprunts	22 000 €
- Opérations d'ordre	5 086 €
- Virement à la section d'investissement	62 706 €

### **Section d'Investissement**

#### ***D'où vient l'argent ?***

- Subventions 337 783 euros	
- FCTVA 8 575.45 euros	
- Dépôts et cautionnements reçus 1500 euros	
- Excédent de fonctionnement 2023 (dont une partie a été laissée en fonctionnement 2024)	107 084,86 €
- Excédent d'investissement 2023	230 403,42 €
- Virement de la section de fonctionnement	62 706 €
- Opération d'ordre entre section	5 086 €

#### ***Où va l'argent ?***

- Travaux d'investissement	707 638,73 €
Achat petit matériel dont un panneau pour l'affichage public.	
Travaux salle polyvalente (entretien)	
Bâtiments communaux (fin des travaux de rénovation de la mairie)	
Fin travaux aménagement placette au cœur du village	
Reprise des anciennes tombes et réfection du mur du cimetière.	
Rénovation du mur le long de la rue des bassins au niveau du P'tit Verger.	
- Remboursement capital/emprunts	45 500 €

**Le compte administratif 2024 et le budget primitif 2024 ont été adoptés à l'unanimité lors de la séance du Conseil Municipal du 23 Mars 2025.**

## CONSEIL MUNICIPAL ENFANTS

Le Conseil Municipal enfants lors de leur dernière réunion a mis sur pied, a finalisé le projet concernant l'implantation de bacs de compostage, avec le concours de la Communauté de Communes du Grésivaudan

Leur implantation aura lieu à proximité du parking de l'école maternelle, à l'emplacement de l'ancien abri bus.

La mise en place devrait avoir lieu durant fin Juin 2025

Par ailleurs, l'ensemble des élus ainsi que leurs encadrants ont visité le réservoir d'eau potable de la commune et visualiser les captages. Les demandes de précisions ont fusées et ils se sont montrés très intéressés et savent de ce fait d'où provient l'eau qu'ils boivent chaque jour !

Ils ont également pris part, avec un très grand plaisir, au marché des sorciers qui a eu lieu le dimanche 18 Mai.

Ils ont pour certains tenu un stand de maquillage et de portrait, quand d'autres tenaient un stand de « chamboule tout ».



# VIE COMMUNALE

## AMENAGEMENT CŒUR DU VILLAGE

Ces travaux ont consisté à l'aménagement d'une placette, d'un chemin piéton et du terrain à proximité des logements communaux.

L'ensemble des travaux ayant pour but d'embellir le village, de mettre en valeur les espaces verts et de permettre la réalisation d'un lieu de détente dans un cadre végétalisé et ombragé.

Le coût global de réalisation pour cette opération est de : **97.571,75 € HT**

Financée comme suit :

Mairie	33.101 €
Département	40.015 €
Communauté de Communes	24.454 €

## REALISATION PLACETTE

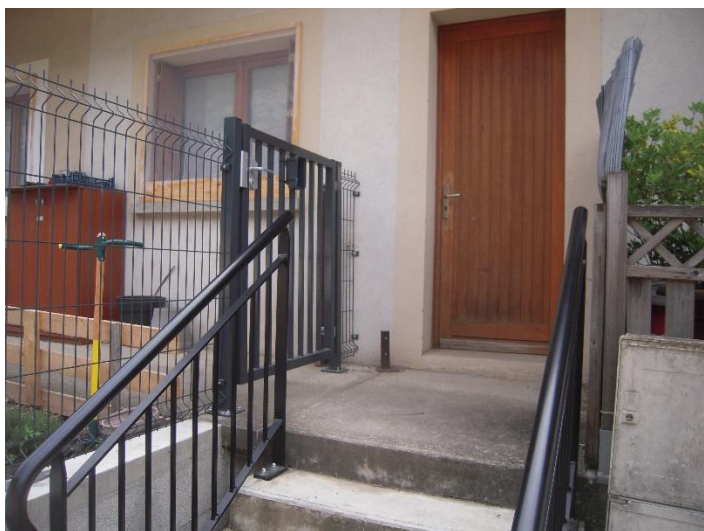


## CHEMINEMENT PIETON & AMENAGEMENT TERRAIN ENTRE LES APPARTEMENTS COMMUNAUX

Le chemin partant de la rue des Bassins au chemin du Tram, à l'arrière du P'tit Verger et des appartements communaux a été remis en état, ce qui permet d'avoir un accès supplémentaire au sein de notre commune.



Par ailleurs la séparation des terrains entre les appartements a été réalisée permettant ainsi aux locataires respectifs de profiter chacun d'un espace de liberté.



## TRAVAUX MAIRIE

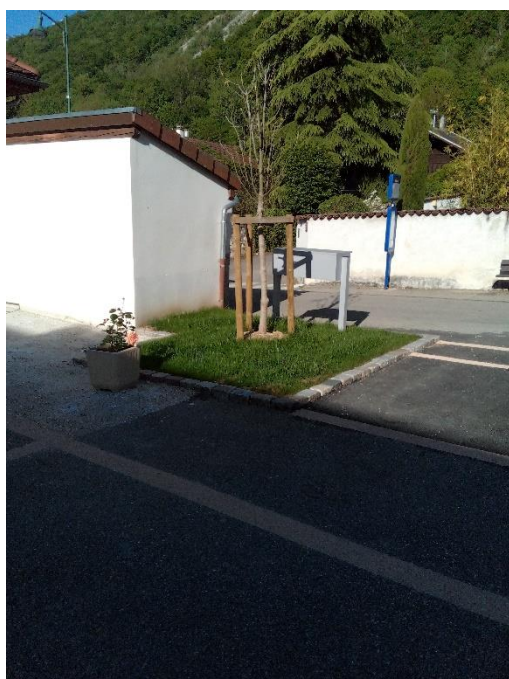
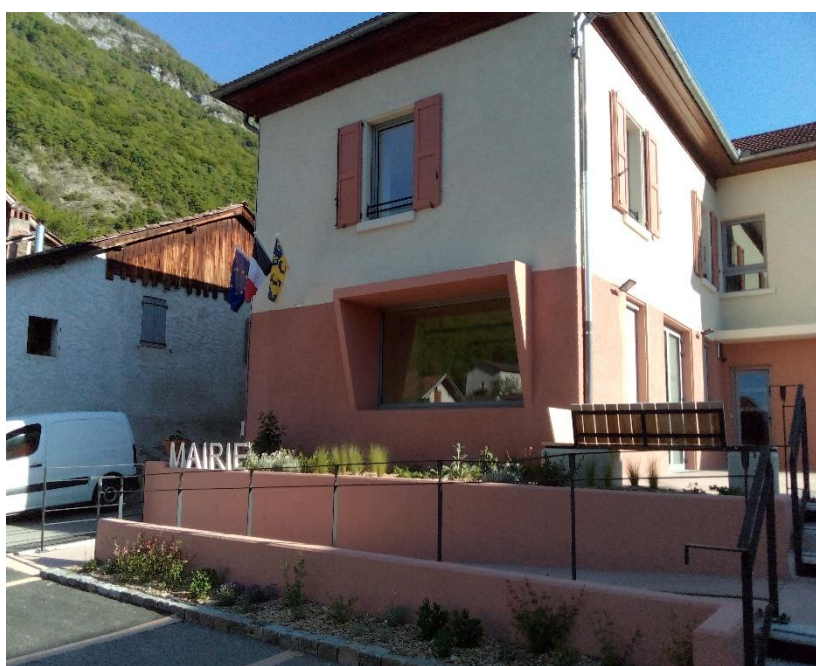
Les travaux de réfection de la mairie ainsi que la création de deux appartements se sont terminés fin Avril.

Le coût global de cette opération s'élève à

**665.850,00 € HT**

Financée comme suit :

- Part communale	<b>183.777,87 €</b>
- TE 38	<b>17.683,75 €</b>
- Département	<b>137.903,76 €</b>
- La Région	<b>59.000,00 €</b>
- La Communauté de communes	<b>187.184,62 €</b>
- L'Etat	<b>80.000,00 €</b>



## **MOBILIER URBAIN**

Suite aux dégradations concernant le mobilier urbain, nous avons dû remplacer :

*Le banc qui se trouve devant l'ancienne gare*



*Et bien sûr la table de pingpong*



**Nous leur souhaitons longue vie !!!!!**

## CEREMONIE DU 8 MAI



Cette Année pour la première fois, Mme le Maire et son conseil municipal étaient accompagnés des membres du « Conseil Municipal Enfants ».

C'est sous une assistance nombreuse que s'est déroulée la cérémonie, avec également une délégation des sapeurs-pompiers du centre de secours de Le Touvet.

Après le discours de Madame le Maire, l'appel des noms figurant sur la stèle par les membres du Conseil Municipal Enfants, le dépôt de la gerbe ainsi que des œillets ont été faits par ces derniers.

Hervé Guyaux (correspondant défense) a lu le texte officiel, suivi de la Marseillaise reprise en chœur par l'assistance.

A l'issue de la cérémonie, Mme le Maire a invité l'ensemble des participants à partager le vin d'honneur servi dans la salle de la cure.



## FETES DES MERES



La cérémonie de la fête des mères s'est déroulée à l'Espace Georges Talbot et cette année encore a connu un franc succès.

Madame le Maire lors de son discours a été accompagnée des membres du Conseil Municipal Enfants.

Madame le Maire, comme à l'accoutumée, après avoir souhaité la bienvenue à toutes les mamans, leurs enfants et leurs conjoints, a fait le point sur les travaux réalisés dans la commune : la placette, la rénovation de la mairie, la création de deux appartements, etc . . . ., ainsi que sur les projets à venir.

A l'issue de ce dernier, elle a invité l'assemblée à s'approcher du buffet, préparé par Bruno et Maryline Detraz « Le P'tit Verger ».

Les enfants du Conseil Municipal Enfants sont gentiment passés dans la salle avec les plateaux d'amuse-bouches.

Sur présentation de l'invitation, les mamans se sont vues offrir un mini rosier.



## **FRELONS ASIATIQUES**

Les frelons à pattes jaunes, dits frelons asiatiques (*Vespa velutina nigrithorax*) représentent une menace grandissante pour la biodiversité, et notamment pour les populations d'abeilles domestiques, essentielles à la pollinisation et donc à l'agriculture. Leur prolifération rapide, due à l'absence de prédateurs naturels et à leur forte capacité d'adaptation, a conduit à une prise de conscience collective et à la mise en place de stratégies de lutte à différents niveaux.

La Communauté de Communes du Grésivaudan, consciente des enjeux environnementaux et économiques liés à la présence de ces hyménoptères invasifs, s'est engagée activement dans la lutte contre le frelon à pattes jaunes. Cette action s'inscrit dans une démarche globale visant à protéger la biodiversité locale et à soutenir l'apiculture, fortement impactée par ce prédateur.

La stratégie mise en œuvre dans le Grésivaudan repose sur plusieurs piliers. Tout d'abord, un axe majeur est la sensibilisation et l'information du public. Des campagnes de communication sont régulièrement menées pour expliquer les dangers du frelon asiatique, apprendre à le reconnaître et à signaler sa présence. Cette mobilisation citoyenne est cruciale, car elle permet de détecter précocement les nids et d'intervenir avant leur pleine expansion.

Parallèlement, la Communauté de Communes apporte un soutien financier et logistique aux particuliers et aux professionnels pour la destruction des nids. Cette intervention est généralement coordonnée avec des entreprises spécialisées et formées à la neutralisation sécurisée des nids, souvent situés en hauteur et difficiles d'accès. Des dispositifs d'aide à la destruction peuvent être mis en place, allégeant ainsi le coût pour les habitants et favorisant une intervention rapide.

Un autre volet important de l'action est le piégeage sélectif. Si le piégeage de masse est controversé en raison de son impact sur d'autres espèces non-cibles, le Grésivaudan promeut des méthodes de piégeage ciblé, notamment au printemps lors de la sortie des reines fondatrices. Ces pièges, élaborés pour minimiser la capture d'autres insectes, visent à réduire le nombre de futures colonies. Des kits de piégeage peuvent être acquis et mis en place par les particuliers pour une mise en œuvre efficace et respectueuse de l'environnement.

La commune de La Flachère invite ses habitants à participer à cette lutte, et à partager les informations relatives au nombre de frelons piégés.

*Nathalie CHEDAL-ANGLAY, élue en charge de ce dossier, se tient à votre disposition.*



# **INTERCOMMUNALITE**

## **COMMUNAUTE DE COMMUNES « LE GRESIVAUDAN »**

*LE GRESIVAUDAN*

*390, Rue Henri Fabre*

*38926 CROLLES Cedex*

*Tél : 04.76.08.04.57 Fax 04.76.08.85.61 [bienvenue@le-gresivaudan.fr](mailto:bienvenue@le-gresivaudan.fr)*

Toutes les informations, concernant la **Communauté de Communes "Le Grésivaudan" (CCG)**, vous parviennent désormais par le biais du journal **Interligne Grésivaudan** distribué mensuellement dans votre boîte aux lettres et vous pouvez les retrouver sur [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr)

## **MOUSTIQUE TIGRE**

*Le moustique tigre débarque ! Pour lutter contre sa prolifération, chacun doit adopter les bonnes pratiques.*

Cet insecte nuisible peut sérieusement perturber notre quotidien en provoquant des piqûres entraînant des démangeaisons, et peut également transmettre des infections virales potentiellement graves.

Le moustique tigre se déplace en moyenne sur 150 mètres autour de son lieu de naissance. La femelle moustique pond ses œufs sur les parois de récipients divers.

Il faut donc supprimer les eaux stagnantes : coupelles de pots de fleurs, gamelles d'animaux, pieds de parasols, bâches de mobilières...

Vous pouvez éviter la stagnation d'eau en remplissant vos coupelles avec du gros sable ou des petites billes d'argile.

Si vous avez piscine, veillez bien au bon fonctionnement du système d'épuration et de filtration.

Hors période d'utilisation, couvrez-là avec une bâche bien tendue afin d'éviter qu'elle gondole et que s'y créent des « creux d'eau »

Une mare ou un bassin dans votre jardin ? Pensez aux poissons qui adorent les larves de moustiques !

En appartement, même vigilance côté récipients en tout genre et aménagez votre terrasse sur des plots afin que l'eau ne stagne pas sous les dalles.

Pour en savoir plus sur le moustique tigre, un dépliant pratique est à votre disposition en mairie.

[www.le-gresivaudan.fr/moustique](http://www.le-gresivaudan.fr/moustique)



## **SIEEM** (Syndicat Intercommunal des Ecoles Élémentaires et Maternelle)

En cette fin d'année scolaire, le jeudi 3 Juillet, a eu lieu à l'école de Sainte Marie d'Alloix la remise traditionnelle du dictionnaire, marquant la fin de cycle élémentaire vers l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

A cette occasion, les enfants de CM2, de la main des élus présents, ont reçu chacun : un dictionnaire, un dictionnaire français/anglais, un livret citoyen.

La directrice de l'école, à son tour, a remis un livre, offert par l'éducation nationale « L'Odyssée d'Homère ». Elle leur a suggéré de le lire pendant les vacances, avec la probabilité d'une éventuelle interrogation par leur professeur de français.

Ensuite les enfants ont eu droit à un goûter offert par le SIEEM (gâteaux, bonbons et rafraichissements).



# ETAT CIVIL

## NAISSANCES

*Une petite erreur s'est glissée dans notre Flach'info de Décembre 2024 :  
Aaron BELTRAMI est né le 29 Juillet 2024 à La Tronche et non le 24 Juillet à Grenoble.*



Maud MATENCIO  
10 Septembre 2024 à Grenoble  
*Fille de Marine DHALLUIN & Hugo MATENTIO*

Jena DELAYE  
11 Décembre 2024 à St Martin d'Hères  
*Fille de Morgae LEGER & Julien DELAYE*



Esmée BARECHE CARABELLO  
17 Janvier 2025 Chambéry (savoie)  
*Fille de Morgane CARABELLO & Yacine BARECHE*

## DECES

Nicole MANGIONNE née TOUVARD

*10 Mars 2025 à La Tronche (Isère)*

Madame Mangionne née Touvard était native de notre commune. Pendant de nombreuses années elle a participé aux travaux de la ferme et veillé sur sa maman qui était malade. Ensuite sur son père devenu veuf.

Elle n'a jamais quitté sa maison dans laquelle est venu la rejoindre son époux.



Roger TARDY

*17 Mars 2025 à Allevard (Isère)*

Monsieur TARDY était notre doyen !  
Qui ne l'a jamais croisé sur son tracteur rouge ou avec son véhicule, toujours accompagné de son chien.

Peut-être même lui avez-vous acheté un pot de miel Car l'une de ses passions était les abeilles ! Et, pendant de nombreuses années il a élevé quelques moutons.

# LA PAGE DES ASSOCIATIONS

## *Le 2<sup>ème</sup> marché des sorcières – EDITION 2025- 18 Mai*

Plus de 70 exposants, tous artisans ou producteurs, ont été accueillis sous le soleil et placés dès 7h30. Quelques nouveautés cette année :



La présence du stand du conseil municipal des jeunes : ils ont proposé maquillage et jeux gratuits

Le « Zi-manège » animé par un clown, a été activé par l'unique énergie des parents qui se sont relayés pour pédaler. Les plus petits ont tourné joyeusement, et les grands ont bien ri en assistant au spectacle.



La fanfare « La Bande à Rioule » a arpenté le village et fait chanter et danser les passants une bonne partie de la journée

A l'heure du déjeuner, les 2 restaurants du village « Le P'tit Verger » et « Le Pas du Facteur » affichaient complet. Les food-trucks, et les traiteurs sur place ont eux aussi régalez les visiteurs. La buvette du Comité des Fêtes a été prise d'assaut dès 10h du matin, et n'a pas désempli jusqu'à sa fermeture.



***Le Comité des Fêtes remercie les bénévoles, les commerçants, la mairie, les sponsors, le soleil, et tous les villageois qui ont apporté leur bonne humeur.  
Nous vous disons à l'année prochaine !***